

Vœux du président

Chères lectrices et chers lecteurs,

Tout naturellement, le premier numéro d'UCP Flash en 2014 est l'occasion, pour toute l'équipe de l'UCP et pour moi-même, de vous présenter, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que nous vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, pleine de santé, de joies et de bonheur, de satisfactions personnelles et professionnelles.

L'année 2013 a permis d'aborder, sur le plan syndical, de nombreux dossiers. Les discussions ont été denses, et certains résultats constituent des avancées. C'est le cas notamment de l'accord cadre « âges et générations » (que l'UCP a signé et dont elle suivra l'application cette année), de la mise en place de l'ARE (aménagement des rythmes éducatifs), qui s'est traduit par des créations de postes échappant à la logique habituelle des redéploiements (illustrant que des créations de postes restent toujours possibles, il suffit de le vouloir). Nous avons constaté avec satisfaction la suppression du jour de carence. Nous avons également noté que la position du Maire sur le sujet d'une monétisation possible des jours stockés sur les CET (que nous demandions depuis plusieurs années, jusqu'ici sans succès) était en train d'évoluer, une étude sur le sujet a été demandée à la DRH, dont nous attendons les conclusions.

Malheureusement, tout n'est pas positif, j'en veux pour preuve l'unanimité syndicale qui s'est exprimée lors de l'examen du projet de délibération relatif au budget emploi primitif 2014 que tous les syndicats ont rejeté pour marquer leur désaccord sur les redéploiements.

L'année 2014 sera marquée par de nombreux changements : fin mars, un nouveau maire (très probablement une femme) sera élu, ce qui conduira à mettre le dialogue social en suspens au cours du premier trimestre. Nous ferons ensuite la connaissance du nouvel exécutif municipal. L'activité syndicale devrait reprendre normalement dès le printemps, mais seulement pendant quelques semaines, car nous nous dirigerons alors vers les élections professionnelles, prévues pour le jeudi 4 décembre, qui constitueront pour toutes les organisations syndicales, une étape très importante.

Très prochainement, vous recevrez une nouvelle publication de l'UCP, intitulée « UCP Flash spécial élections professionnelles », qui sera placée sous un slogan : « Indépendants avec vous, gagnants ensemble... » qui résume bien nos valeurs : l'indépendance, l'engagement, la reconnaissance et l'union. Tout au long de l'année, cette publication complètera notre UCP Flash habituel, que nous continuerons à faire paraître régulièrement. Il vous donnera toutes les informations nécessaires pour bien comprendre les changements liés à ce scrutin. Nous espérons qu'elles vous seront utiles et que vous n'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos commentaires.

Même si le bilan de l'année syndicale 2013 n'est pas aussi satisfaisant que nous le souhaitons, cela ne nous conduit pas au renoncement, bien au contraire : c'est en effet dans les périodes difficiles que les organisations syndicales doivent prendre toute leur place, dans le cadre d'un dialogue social constructif, pour faire entendre la voix des agents, pour atténuer les effets négatifs des réformes, dont le rythme ne faiblit pas.

Tout au long de cette année 2014, l'UCP aura à cœur de se montrer digne de la confiance que vous lui accordez depuis longtemps et ses nombreux représentants, forts de leurs valeurs, veilleront à ce que les personnels ne soient pas réduits à une simple variable d'ajustement. Je formule donc le vœu que les termes du courrier de remerciements du Maire, que vous venez de recevoir, se traduisent dans la réalité concrète avec la prochaine équipe municipale.

Yves Borst, président de l'UCP

<p>Union des Cadres De Paris 2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45</p>
